

Département Pôle Economie/Observatoire

Les perspectives de rebond des entreprises post COVID 19

Enquête entreprises

Octobre 2020

Synthèse de l'enquête

L'objectif de cette enquête est de cerner les perspectives de rebond des entreprises de Guadeloupe consécutives au choc COVID19. Choc qui s'est traduit en France et dans les outre-mer par 50 jours de confinement et la cessation d'activité de la majorité des entreprises.

Il s'agit d'une enquête par questionnaire réalisée par internet auprès des entreprises du secteur marchand de la Guadeloupe du 5 juillet au 27 septembre 2020. 564 réponses valides ont été recueillies sur une base de sondage de 8000 entreprises du fichier économique de la Chambre de commerce des Iles de Guadeloupe.

Il ressort de cette enquête les principaux enseignements suivants :

- ✚ 83% des entreprises ont été affectées par le choc Covid dont:
 - 32% ont fermé leur établissement
 - 52% ont enregistré des baisses de commande
 - 30% ont souffert des ruptures
 - 22% un allongement des délais fournisseurs d'approvisionnement
 - 63% une contraction forte de la fréquentation de clientèle
 - 15% ont enregistré l'absence de collaborateurs

Bien plus encore, 461 entreprises sur les 564 interrogées ont enregistré des pertes de chiffres d'affaires d'importance variable :

- ✚ 10,2% des entreprises ont perdu entre 10 et 20% de CA
- ✚ 4,5% ont perdu entre 30 et 50% de CA
- ✚ 26,5% ont perdu 70% de CA
- ✚ Et 17,4% ont perdu 100% de CA

Outre les pertes de chiffre d'affaires, 366 unités ont eu des difficultés pour faire face aux charges notamment:

- + 42% n'ont pu payer le loyer
- + 32% ont connu des difficultés pour payer les salaires
- + 62% les charges sociales et fiscales
- + 48% les fournisseurs
- + 38% le remboursement des crédits

Les aides de l'Etat à leur ont été d'un grand secours puisque :

- + 45% d'unités ont mobilisé le dispositif chômage partiel dont :
 - o 36% ont choisi le chômage partiel à temps complet
 - o 24% le chômage partiel à mi-temps

81% de ces entreprises ayant un effectif compris entre 4 et 5 salariés

- + 3 dispositifs d'aide ont emporté la faveur des entreprises dont:
 - o 51,1% ont sollicité le Fond de solidarité 1
 - o 42,7% le PGE
 - o 39,5% le chômage partiel
 - o 15,0% le Fond de solidarité 2
 - o 7,1 le Fond d'urgence régional
- + 56% des entreprises ont été satisfait des délais d'instruction des demandes d'aide dont :
 - o 19,2% très satisfaits
 - o 36,8% satisfait
- + Par ailleurs
 - o 25,3% ni satisfaits ni insatisfaits
 - o 10,7% insatisfaits
 - o 8% très insatisfaits

$\frac{1}{4}$ des entreprises ont pendant le confinement revu leurs modèles économiques

4 unités sur 10 ont intégré à leur modèle économique la composante numérique comme levier de création de valeur sans omettre l'enjeu de la sécurité numérique. Pour ce faire :

- + 20,9% prévoient de digitaliser leur catalogue produits
- + 41,7% vont mettre en place les commandes en ligne
- + 45,3% le service clients « *on line* »
- + 27,7% faire du *E-commerce*
- + 19,1% encourager le télétravail

Pour mémoire, le dernier bilan établi par la Préfecture de Guadeloupe en mai 2020 des aides mobilisées par les entreprises de Guadeloupe fait état de

- ❖ 494M€ mis en paiement pour 2759 entreprises au titre du PGE
- ❖ 21,7M€ de report de dettes douanières
- ❖ 28,9 millions d'heures chômées au titre de l'activité partielle au bénéfice de 10700 établissements pour 65350 salariés
- ❖ 26,5 M€ mis en paiement au titre du fond de solidarité 1 pour 19000 TPE
- ❖ 160M€ mis en paiement au titre du Fond de solidarité 2 en complément de revenu
- ❖ 1,8M€ de report de charges fiscales
- ❖ Et 20M€ de crédit d'impôt.

Les perspectives économiques sont plutôt sombres pour la majorité des entreprises dont

- ✚ 53,4% ne prendront pas d'initiative vu l'ampleur du risque Covid
- ✚ 9,9% envisagent une réduction d'effectif
- ✚ 8,9% comptent embaucher
- ✚ Et 14,7% investir

Concernant le climat des affaires, 66% de ces dernières affichent un pessimisme avéré. A peine 6% affichent un certain optimisme.

Dans ce contexte difficile, 41% des entreprises interrogées envisagent de faire appel aux conseillers techniques de la CCI.

Enfin, si l'on ne peut encore parler de récession consécutive au choc Covid mais plutôt de « *désynchronisation de l'économie* » selon le terme de l'économiste Robert BOYER, La priorité est sans doute de tout mettre en œuvre pour un retour de l'économie fonctionnelle. L'horizon de ce retour demeure cependant incertain compte tenu de la reprise de cette pandémie qui conduit l'exécutif à prendre en octobre des mesures de fermeture sélective de certains secteurs d'activités à l'instar des bars, piscines, salles de sport...

Il est certain que l'équation est complexe pour les pouvoirs publics puisque comme le dit juste à propos l'économiste Robert Boyer,

« *Comment décider lorsque l'on ne sait pas encore ce que l'on ne sait pas* » ?¹

¹ In Robert BOYER Le capitalisme à l'épreuve du COVID

En effet, selon ce même auteur, la crise de 2020 a eu pour conséquence

« La dislocation des relations internationales, l'éclatement de la zone euro, la déstabilisation de l'État social, et la montée des populismes qui ne sont pas improbables. Mais n'est pas non plus exclue une grande bifurcation vers un nouveau modèle construit sur la complémentarité entre éducation, formation, santé et culture, qui répondrait à la demande de solidarité des citoyens et aux exigences de la transition écologique. »

Dès lors, la priorité de l'État pour un retour à l'économie fonctionnelle est de rétablir la confiance dans la santé publique, d'enrayer l'opposition entre l'économie et la santé. Puisque le vaccin demeure encore un incertain, l'objectif à poursuivre serait la recherche de l'immunité collective et d'une solidarité à l'échelle planétaire.

Car l'une des conséquences de cette crise marquée par l'insécurité économique et sanitaire est aussi *« le développement dans la société civile d'une pulsion victimaire et d'un ressentiment généralisé »*. Le ressentiment étant une forme de rancune ou d'hostilité à ce qui est identifié comme la cause d'une frustration².

² Cynthia Fleury philosophe psychanalyste : *Ci-gît l'amer Guérir du ressentiment* Gallimard